AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC-ROUSSILLON
(Tél. : 72-58-72)
(AUDE, AVEYRON, GARD, HÉRAULT, LOZÈRE, PYRÉNÉES-ORIENTALES)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 16, rue de la République - MONTPELLIER
C. C. P. : MONTPELLIER 5.238.57

ABONNEMENT ANNUEL
15 francs

N° 46 JUILLET 1964
2e supplément

/ARBRES FRUITIERS/

TORDEUSE ORIENTALE (Information)

Commencer la série des traitements pour assurer la protection des fruits devant être récoltés début Août.

MOUCHE DES FRUITS (Information)

Les postes de piégeage de la Station capturent de nombreuses mouches notamment dans les Pyrénées Orientales. Des dégâts sur fruits sont signalés dans les Pyrénées Orientales, l'Hérault et le Gard.
1964 Il est donc nécessaire de renouveler la protection de la récolte.

37

ZEUZERE (Information)

Renouveler le traitement si l'on a employé un produit "à 7 jours".

Nous rappelons qu'il faut respecter scrupuleusement la législation en vigueur sur les limites d'emploi des produits. Se référer à note n° 45 de Juin 1964.

Les Contrôleurs,

L.L. TROUILLON M. BEZUT

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux : P. BERVILLE

Imprimerie de la Station du Languedoc Roussillon. Le Directeur Gérant : L. BOUYX.